

## Défendre la planète, non les frontières

**SALVATORE ALTIERO** est diplômé en Sciences politiques pour la Coopération et développement, docteur en droit de l'alimentation agricole et en droit de l'agriculture et de l'alimentation.

**MARIA MARANO** est diplômée en Relations et politiques internationales et titulaire d'une maîtrise en droit de l'environnement. Tous deux collaborent avec l'association *A Sud* et avec le Centre de documentation sur les conflits environnementaux. En 2016, ils ont édité la première édition du rapport *Crise environnementale et migrations forcées*. La vague silencieuse au-delà de la forteresse Europe. Ils ont également édité ensemble en 2018 le rapport *Crise environnementale et migrations forcées. Nouveaux exodes au temps des changements climatiques*, dont cet article présente une synthèse.

Comment les personnes touchées par les migrations climatiques, victimes d'injustices environnementales et sociales, payent-elles la dette écologique de ceux qui, dans les pays à revenu moyen supérieur, ont encore le droit de rester.

« *Vue de là-haut, la Terre est très belle, sans frontières ni limites* ». En 1961, en pleine guerre froide, Iouri Gagarine, le premier homme à voler dans l'espace, affirmait que le monde ne présente aucune division autre que conventionnelle<sup>1</sup>.

L'article 13 de la Déclaration universelle des droits de l'homme affirme que « *toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un État* » et que « *toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays* ».

La difficulté d'équilibrer politiques sécuritaires et répression des flux migratoires est néanmoins bien connue de cette Union européenne qui, née sur les ruines d'un mur, s'érige aujourd'hui en terre de nouvelles barrières. Mais, au-delà des slogans, c'est clairement l'insécurité au point de départ qui est à l'origine des migrations, et non ce qu'elles entraînent dans les pays d'arrivée.

### L'insécurité mondiale: le changement climatique

Parmi toutes les formes d'insécurité, l'insécurité environnementale, déterminée par les changements climatiques et par d'autres formes de destruction des milieux de vie – provoquées par l'homme – et l'émergence d'habitats hostiles à la survie des communautés humaines, représente la plus grave des urgences en cours. Une crise systémique qui concerne l'humanité entière, et non uniquement les pays d'où partent les flux migratoires les plus importants. Dans son *Rapport 2018 sur la santé et le changement climatique*<sup>2</sup>, *The Lancet* définit le changement climatique comme

1. Texte traduit de l'italien par Alain Savary.

2. [https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736\(18\)32594-7/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(18)32594-7/fulltext)

« un problème de santé publique mondial ».

Alerte que confirme l'Organisation météorologique mondiale, avec les chiffres de son rapport *State of the Climate in 2018*<sup>3</sup> : 35 millions de personnes victimes d'inondations, 821 millions de personnes sous-alimentées à cause de la sécheresse, 883 000 personnes intérieurement déplacées en raison de phénomènes climatiques extrêmes. Entre 2000 et 2016, le nombre de personnes exposées à des canicules a augmenté de 125 millions.

Les flux migratoires dus à l'environnement sont le signe tangible de l'interconnexion entre équité environnementale et justice sociale, entre crise climatique et crise écologique ; les conséquences d'un modèle de développement qui outrepassé dangereusement les limites écologiques de la planète, ainsi que celles de l'équité sociale et générationnelle.

## Le fil rouge entre injustice sociale et injustice climatique

Selon les données de l'ONU dans le *Global Resources Outlook 2019*<sup>4</sup> élaborées par l'*International Resource Panel*, l'exploitation des ressources a plus que triplé depuis 1970 ; cela comprend une augmentation de 45% de l'extraction des combustibles fossiles, de 6 milliards de tonnes en 1970 à 15 milliards en 2017. À ce rythme, la demande annuelle en ressources naturelles s'élèvera à 190 milliards de tonnes en 2060. En 2017 elle était de 92 milliards de tonnes, contre à peine 27 milliards en 1970. Au cours de la période 1970-2017, la demande moyenne par habitant en matières premières a augmenté de 7 à 12 tonnes. Elle pourrait s'élever à 20 tonnes en 2060. Dans un tel scénario, les émissions de gaz à effet de serre pourraient augmenter de 43% d'ici 2060.

Dans un système d'économie linéaire, c'est donc la course à l'exploitation des ressources qui a poussé le PIB de 18,9 trillions de dollars US en 1970 à 76,5 trillions en 2016 (mesuré en prix constants de 2010).

La crise climatique n'est donc pas un effet, mais une dimension constitutive du système actuel de production et de consommation, car dans ce système la surexploitation de la nature n'est pas une conséquence, mais un élément fondateur.

Cependant, la répartition géographique de l'extraction des ressources a évolué rapidement au cours des 50 dernières années. En 1970, l'Europe, l'Amérique du Nord et la région Asie-Pacifique se partageaient en parts à peu près égales un quart du total de l'extraction mondiale de matières premières. En 2017, la région Asie-Pacifique en a assuré 60% à elle seule. Mais la répartition de la richesse produite, ainsi que la demande et la consommation en matières premières, suivent des tendances bien différentes.

« L'empreinte matérielle » est un indicateur basé sur l'utilisation finale des ressources, étroitement lié au PIB d'un pays, et c'est donc un indicateur de la consommation, c'est-à-dire de la répartition des richesses et des biens produits par les processus d'extraction. On peut ainsi établir une carte de la consommation

3. <https://www.ncdc.noaa.gov/sotc/global/201813>

4. <https://www.resourcepanel.org/global-resources-outlook-2019>

et de la demande en matières premières en fonction des lieux d'utilisation finale.

Entre 1970 et 2017, la population des pays à haut revenu est passée de 23 à 16% de la population mondiale, et pourtant ces pays détenaient 80% du PIB mondial en 1970, et 65% en 2016. Dans ces pays, on consomme en moyenne l'équivalent de 27 tonnes de matières premières par habitant, soit 60% de plus que dans les pays à revenus moyens de la tranche inférieure, et plus de treize fois plus que dans le groupe des pays à faible revenu (où la moyenne reste de deux tonnes annuelles par habitant). Face à cela, alors que le pourcentage des ressources extraites dans la région Asie-Pacifique, la plus peuplée de la planète, est passé de 24% à 60%, en Europe et en Amérique du Nord il est tombé, respectivement, de 20 à 10% et de 19 à 10%.

On extrait donc davantage dans les parties les plus pauvres de la planète, où vit la plus grande partie de la population mondiale, mais « l'empreinte matérielle » met en évidence une importante inégalité dans la redistribution de la richesse produite. Les États-Unis, avec moins de 400 millions d'habitants, et l'Europe avec moins de 800 millions, sont à la fois bons derniers en matière de population, et premiers consommateurs de ressources par habitant, respectivement 20 et 25 tonnes annuelles par habitant. Viennent ensuite l'Amérique latine avec 9-10 tonnes annuelles par habitant, l'Europe orientale et l'Asie centrale avec 7,5 tonnes, et l'Afrique avec moins de 3 tonnes.

## La nouvelle ère glaciaire et l'humanité égarée

Tous les ans, les pays à haut revenu consomment 9,8 tonnes par habitant de matières premières prélevées dans d'autres parties du monde, en passant par des chaînes internationales d'approvisionnement. Un phénomène qui peut être interprété comme une soustraction de ressources et l'imposition d'externalités négatives.

Ceux qui paient le prix fort, ce sont principalement les communautés qui vivent dans les pays les plus pauvres du monde, et qui ont le moins contribué au réchauffement de la planète. Les petites îles du Pacifique, responsables de moins de 1% des gaz à effet de serre, risquent d'être englouties par la montée du niveau des mers. L'Afrique, responsable d'à peine 4% des émissions globales de gaz à effet de serre, est parmi les continents les plus frappés par la désertification et l'insécurité alimentaire.

En 2017, selon les données du *Global Report on Internal Displacement 2018*<sup>5</sup> publié par l'*Internal Development Monitoring Centre*, on estime à 30,6 millions le nombre de déplacés internes, dont plus de la moitié, 18,8 millions, à cause de catastrophes naturelles, et principalement de phénomènes météorologiques extrêmes : 8,6 millions à cause d'inondations, 7,5 millions à cause de cyclones. Les pays les plus durement frappés ont été la Chine, les Philippines et Cuba. Viennent ensuite, en quatrième position, les États-Unis, preuve s'il en fallait qu'aucun pays n'est aujourd'hui à l'abri, pas même parmi les plus développés.

5. <http://www.internal-displacement.org/global-report/grid2018/>

Dans les régions géographiques suivantes, le nombre de personnes fuyant les conséquences de catastrophes naturelles dépasse le nombre de personnes fuyant la guerre et les conflits : Asie orientale et Pacifique (8,6 millions contre 705 000), Asie du Sud (2,8 millions contre 634 000), Amérique (4,5 millions contre 457 000), Europe et Asie centrale (66 000 contre 21 000). En Afrique subsaharienne nous avons 5,5 millions de migrants internes suite aux conséquences des conflits, mais quand même 2,6 millions de personnes obligées de se déplacer à cause de catastrophes naturelles.

Ce vers quoi l'humanité s'oriente, c'est donc quelque chose de semblable à une nouvelle ère glaciaire, qui répand déjà dans les Sud du monde ses effets les plus néfastes. Et l'on voudrait que, pendant qu'une partie de la planète fait passer sa propre prospérité avant l'urgence climatique, les pauvres de la terre s'enfoncent sans faire le moindre geste. Nier la responsabilité des mouvements migratoires dus à l'environnement ne relève plus de l'inconscience, mais d'une humanité qui s'est égarée.

### Les victimes du harcèlement climatique

58

Essayons de comparer la planète à une grande entreprise dirigée par les pays à revenu moyen supérieur, et où les matières premières et le reste de la population, considérée comme force de travail, sont les intrants. Les stratégies visant à optimiser les profits prendraient en compte le dérèglement climatique, le dépassement des limites écologiques dans la production, et la tentative de produire comme si les dommages faits à l'environnement n'étaient pas une perte à porter au bilan, mais un coût à imposer aux autres. Nous pouvons aussi évoquer l'exemple classique auquel on a recours pour expliquer « la tragédie des biens communs » : le pâturage et le troupeau. Quand on décide d'augmenter le troupeau d'une unité, si cela ne coûte rien, on aura la certitude d'obtenir une utilité égale à +1 contre un coût égal à 0. La seule valeur négative de l'opération consistera en effet dans la surface de pâturage nécessaire pour nourrir la nouvelle unité, obtenue en soustrayant une petite partie aux autres animaux du troupeau, qui au début n'en souffriront pas, et sans aucun coût pour le maître. Le propriétaire du troupeau se rendra compte qu'il lui est impossible de continuer à exploiter son pâturage à l'infini uniquement quand il aura subi lui-même les effets négatifs de ce genre de comportement, ayant épuisé son pâturage et perdu toute source d'alimentation pour ses animaux.

Avec les changements climatiques, il se produit quelque chose de très comparable : en dépit du déficit écologique imposé à la planète, une partie de la population mondiale peut préserver tels quels ses niveaux de consommation parce que les conséquences les plus extrêmes et les plus destructrices de ce comportement de prédateurs ne sont subies, pour l'instant, que dans quelques endroits du monde et par la population la plus désavantagée au point de vue socio-économique, ou en tout cas par une minorité de

la population mondiale.

Dans un tel contexte, le renforcement des frontières, l'attitude négative envers les migrants, l'absence de toute forme juridique de protection internationale pour les migrants climatiques deviennent des moyens de coercition. Réprimer les tentatives de fuite de ceux qui cherchent à échapper aux changements climatiques, c'est leur imposer le coût environnemental du bien-être des autres. Cette forme de coercition s'exerce de façon fluide et initialement imperceptible, pour éviter d'avoir à réajuster le modèle actuel de développement en fonction des exigences d'une redistribution équitable de la richesse produite, et aux limites écologiques de la planète. Dans ces conditions, on peut parler de victimes du harcèlement climatique, d'une nouvelle forme de colonialisme.

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) définit les migrants climatiques comme « *des personnes ou groupes de personnes qui, pour des raisons impérieuses liées à des changements rapides ou progressifs de l'environnement compromettant leur vie ou leur conditions de vie, sont contraints à abandonner leurs domiciles habituels, ou choisissent de le faire, de façon temporaire ou permanente, et qui se déplacent à l'intérieur ou à l'extérieur des frontières de leur propre pays* ». Il n'est donc fait aucune mention des raisons pour lesquelles ces personnes doivent subir les conséquences de telles crises environnementales. Et c'est cette attitude, cette incapacité à catégoriser les responsabilités humaines en matière de changement climatique et d'autres formes de conflits environnementaux, qui incite à considérer les migrations climatiques comme volontaires, les privant ainsi de la protection internationale réservée aux réfugiés par la Convention de Genève.

Le Pacte mondial sur la migration, accord international (non contraignant) des Nations Unies [...] comprend une section spécifique traitant des catastrophes naturelles, des effets du changement climatique et de la dégradation de l'environnement, les reconnaissant comme causes de migrations forcées. Il n'est toutefois pas fait référence, ici non plus, aux responsabilités humaines à l'origine de ces phénomènes qui affectent la vie des gens.

### Les migrants climatiques payent la dette écologique de ceux qui restent

L'empreinte écologique mesure la zone biologiquement productive de mer et de terre nécessaire pour régénérer les ressources consommées par une population humaine et absorber les déchets découlant de leur consommation. Il s'agit donc d'un indicateur permettant de calculer la surface nécessaire pour absorber l'impact humain d'une communauté, et d'identifier les pays qui dépassent ces limites.

Cette perspective, conjointement à ce qui a été dit sur la possibilité de transférer les services écosystémiques des lieux d'extraction aux lieux de consommation, permet de renverser le point de vue sur les migrations. La question n'est plus de savoir combien d'êtres humains peuvent vivre sur un territoire donné, et

donc si un pays peut ou non accueillir des migrants. Il conviendra plutôt de se demander quelle surface de territoire exploite un pays pour subvenir aux besoins d'une population donnée, et si ce pays est plus ou moins en dette envers d'autres populations qui souffrent de l'impact du déséquilibre écologique provoqué. Dans cette optique, fermer les frontières reviendrait à refuser de redistribuer de manière plus équitable la richesse produite aux dépens de ceux qui sont condamnés à vivre dans des habitats hostiles. L'équivalent d'un conflit visant à priver une partie de la communauté humaine de terres, d'un futur et de la possibilité de survivre, à ceci près que les combattants de cette guerre ne sont plus des armées, mais des capitaux, des entreprises, des investissements et des gouvernements qui continuent à agir pour préserver le statu quo, garant d'un modèle de développement linéaire basé sur le cycle extraction / production / consommation / émissions, sur la concentration de profits gigantesques et la socialisation des coûts environnementaux.

Et dans ce cas aussi, les chiffres confirment que ce que nous venons de décrire est exactement ce qui est en train de se passer. Sur l'ensemble des réfugiés en 2017, 84% sont accueillis dans des pays en développement, 26% dans les pays les plus pauvres en absolu, et moins de 10% dans l'Union européenne.

Le fait que les pays qui se prétendent les plus démocratiques correspondent aux zones où la consommation de ressources naturelles par habitant est la plus élevée laisse entendre que c'est en imposant à d'autres leur propre dette écologique que ces pays peuvent se permettre une répartition interne plus équitable des richesses, de la paix sociale et de la stabilité politique. Si une partie de la population mondiale a le droit de rester dans son propre pays, ce droit est payé, d'une façon ou d'une autre, par ceux qui sont obligés, au contraire, de migrer.

Les victimes du harcèlement climatique ne comprennent donc pas seulement les catégories socio-économiques les plus désavantagées, mais aussi les générations futures. Le fait est que le futur de la planète est conditionné par les décisions de ceux qui peuvent se permettre d'accorder implicitement la préférence au présent, au détriment du futur. C'est là sans aucun doute une décision d'ordre éthique, puisque fondée sur l'inégalité entre générations et entre classes sociales.

En 2018 c'est le 1er août – date plus avancée que jamais – qui a été reconnu « jour de dépassement de la terre », la date à partir de laquelle l'humanité est supposée avoir consommé l'ensemble des ressources que la planète est capable de régénérer en un an. La consommation des ressources est aujourd'hui de 1,7 fois la capacité de régénération annuelle de la planète Terre. On peut estimer qu'à ce train-là, en 2050 environ, l'humanité consommera bel et bien le double de ce que produit la Terre.

Toutefois, le fait que les changements climatiques constituent de plus en plus des urgences mondiales indique que ces tensions ne peuvent plus se résoudre au moyen de politiques de protection des frontières des seuls pays. Les limites écologiques bouleversent le modèle capitaliste et le rendent incapable de garantir une justice

sociale et une répartition équitable de la richesse. Au cours des 60 dernières années, 40% des conflits intérieurs ont été déclenchés autour de l'accès à la gestion des ressources stratégiques<sup>6</sup>.

### La pénurie provoquée

L'alarme que suscite l'augmentation du nombre de conflits provoqués par la rivalité croissante pour l'accaparement des ressources qui se raréfient à cause des changements climatiques présente un défaut majeur : guerres et conflits dépendent avant tout des variables politiques et de l'organisation sociale, des capacités qu'aura l'humanité de garantir l'accès aux ressources et leur redistribution. Accepter l'idée que le futur sera irrémédiablement marqué par la pénurie des ressources, c'est tenir pour acquis qu'il ne puisse pas y avoir d'autre option que de continuer sur la voie d'un modèle intenable de développement, et d'une organisation sociale destinée à résoudre par les conflits, et non par la coopération, les problèmes provoqués par l'impact environnemental d'un tel modèle. La rareté et la pénurie sont en grande partie le résultat d'attitudes sociales, et sont souvent politiquement instrumentalisées. Bien plus que la pénurie de ressources, ce sont des facteurs comme le type d'organisation sociale (plus ou moins consumériste, plus ou moins solidaire), le type de système économique (et l'utilisation ou non d'instruments de redistribution), le genre de politiques et le degré de démocratie dans les prises de décision, qui déterminent la rareté ou la pénurie des ressources pour une partie de la population mondiale. La situation actuelle est que les pays à revenu moyen supérieur consomment 13 fois plus de ressources que les pays à bas revenu. D'après l'Oxfam, 1% des plus riches de la planète détiennent presque la moitié de la richesse totale nette globale (47,2% pour être précis), alors que 3,8 milliards de personnes, soit la moitié la plus pauvre des habitants du monde, ne peuvent compter que sur à peine 0,4%. À la lumière de ces chiffres, en dehors même du caractère non soutenable du modèle actuel de développement et de l'urgence qu'il y a à changer de cap, il apparaît clairement que le problème n'est pas la pénurie des ressources, mais bien comment elles sont réparties.

Au moment où la crise du capitalisme occidental s'impose comme une évidence, le danger serait de choisir la voie du pouvoir économique sans la démocratie. Plutôt que de remédier aux limites structurelles du système de production et de consommation en termes de coûts environnementaux et sociaux, la tendance est de réduire la garantie de la démocratie, en concentrant les richesses entre les mains de quelques-uns et en s'en remettant, pour la stabilité politique et la paix sociale, à d'autres formes de contrôle : une suprématie politique, militaire et technologique centrée sur l'accaparement des ressources. Ceci se produit au niveau international, mais aussi dans les pays d'occident soi-disant développés où l'on assiste à une régression progressive de la protection sociale et à l'augmentation des tensions dont on ne pourra pas indéfiniment rendre responsable « l'étranger ». ■

6. Données de l'UNEP, *From conflict to peacebuilding. The role of natural resources and the environment*, 2009.